

LE CARNET - ANNONCES LÉGALES

CARNET DU JOUR [REPRODUCTION INTERDITE]

DÉCÈS

La Fare-en-Champsaur.
Dominique et Gilbert FESTA, Chantal et Philippe TOURNEUX, Nadine et Jean-Marc BOUVIER BARTHELEMY, ses filles et leurs conjoints ; Anne, Camille, Elsa, Floriane, Marine, Antoine, ses petits-enfants et leurs conjoints ; Gaspard, Faustine, Juliette, Martial, Simon, Gabriel, ses arrière-petits-enfants ; Alice BARTHELEMY, sa belle-sœur ; parents et alliés ont la tristesse de vous faire part du décès à l'aube de 99 ans de
Yvette BATHELEMY
née ARMAND

Ses obsèques auront lieu en l'église de la Fare-en-Champsaur le mercredi 18 janvier 2023 à 9h30.
La famille exprime sa reconnaissance à l'ensemble des personnes qui ont pris soin d'elle.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF REVEL 04 92 50 52 77
995758041

Arvieux le Coin.
La famille BLANC-DAMONT ; ses enfants, Renaud et son épouse Angélique, Lucile et son époux Aurélien ; ses petits-enfants, Camille, Naël, Léa et Axel ; ses frères, soeurs et leurs conjoints Pierre et Raymond, Marie-Jeanne et Jean-Pierre, Suzanne, Bernard et Geneviève, sa compagne, Bernadette ; parents et amis, ont la douleur de vous faire part du décès brutal de :
Monsieur Jean-Paul BLANC
à l'âge de 71 ans
Une messe et la cérémonie d'obsèques auront lieu le mercredi 18 janvier 2023, à 14h30, en l'église Saint-Laurent d'Arvieux, suivie de l'inhumation au cimetière d'Arvieux.
La famille remercie le personnel soignant de l'hôpital de Briançon pour leur dévouement.
995757624

Romette, Gap, Veynes.
Ses enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de
Madame Jeanne JEAN
née LOT
à l'âge de 89 ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 18 janvier 2023, à 11 heures, au crématorium de Gap.
Ni fleurs ni plaques.
PF ROLANDO
04 92 51 22 20
995757126

L'Argentièrre-la-Bessée.
ses enfants ; parents et amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de :
Monsieur Daniel JOUGLARD
à l'âge de 83 ans
Un recueillement est prévu le mercredi 18 janvier au centre funéraire de Briançon de 17h à 19h. La levée de corps aura lieu le jeudi 19 janvier à 8h suivie de la crémation à Gap à 10h.
La famille remercie les médecins de la maison de santé la Durance, les infirmières d'ABC soins et tout particulièrement Fatima AIT EL HAJHSAYNE, son aide à domicile.
995757525

Ribiers.
M. Daniel RIVAS, son frère ; Mme Guillemette RIVAS, sa belle-sœur ; M. Sylvain RIVAS, son neveu ; Mlle Miriam RIVAS-TREFFLINGER, sa petite-nièce ; Mme Roseline et M. Bernard BONNIOT ; parents et amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de
Monsieur Robert RIVAS
survenu dans sa 80^e année.
Un dernier hommage lui sera rendu mercredi 18 janvier 2023, à 15h30, au crématorium de Gap. Une cérémonie sera célébrée jeudi 19 janvier, à 14h30, au cimetière de Ribiers.
995757634

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | VAUCLUSE | ebro

Président : Philippe Carli
Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945
Siège social : 650 route de Valence 38913 Veuvey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com
Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA
Commission paritaire n° 04 26 C 83387
ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261
Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veuvey
Tirage moyen 247 410 exemplaires
Origine du papier : France
Taux de fibres recyclées : 83,5%
Eutrophisation : Ptot 0.01 Kg/tonne de papier.
Audience mesurée par :
AUDIPRESSE



PACA

Devenir une sentinelle de la nature

Décharge sauvage, pollution de cours d'eau, espace naturel détérioré... Le site sentinellesdelanature.fr, géré par la fédération France nature environnement (FNE), permet à tout un chacun de signaler les atteintes à l'environnement dont il est le témoin. Il permet également de consulter des documents pratiques, la carte des atteintes déjà signalées, ainsi que les suites éventuellement engagées pour y remédier. Il existe aussi une application Sentinelles de la nature, disponible gratuitement sur Google Play et l'App Store.

Pour en savoir plus :
sentinellesdelanature.fr

PRATIQUE



Photo d'illustration Le DL/
Candice HECK

■ Comment annoncer une naissance ?

Notre quotidien propose de publier gracieusement dans cette page (Carnet) la photo de votre nouveau-né entouré de ses proches. Si vous souhaitez qu'un article paraisse, il doit comporter plusieurs informations indispensables : prénom du bébé, sexe, date de naissance, lieu de naissance (maternité), heure, poids, taille, prénoms et noms des parents ainsi que la commune de résidence.

Vous pouvez également préciser à la des frères et sœurs. Ces informations accompagnées d'une photo peuvent être envoyées par mail à notre correspondant Alain Causse à l'adresse : alaincaussedl@orange.fr. Ce dernier est également joignable par téléphone au 06 59 03 23 34.

Les familles résidant dans la partie nord des Hautes-Alpes (à partir de Saint-Clément-sur-Durance) peuvent également contacter Valérie Merle par mail à l'adresse : valerie.merle.dl@gmail.com.

Merci de bien mentionner votre numéro de téléphone.

EN VENTE chez votre marchand de journaux

les patrimoines

GAP UNE VILLE PROVENÇALE EN DAUPHINÉ

PAR PIERRE-YVES PLAYOUST ET CHRISTINE ROUX

le dauphiné

52 PAGES - 8,50 €

POUR COMMANDER : 04 76 88 70 88 ou boutique.ledauphine.com

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,78 € HT/mm colonne pour 2020.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir règlement de consultation
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir règlement de consultation
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 24 février 2023 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU FRONT DE NEIGE ET DU CENTRE STATION CHANTEMERLE-PHASE 2 - Aménagements des espaces publics
Code CPV principal : 45112500
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU FRONT DE NEIGE ET DU CENTRE STATION CHANTEMERLE - PHASE 2 - Aménagements des espaces publics

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Eclairage public, Génie civil, Mobilier urbain, Voirie et réseaux divers, Lieu principal d'exécution du marché : CHANTEMERLE
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloué : Oui
Section 5 : Lots
Description du lot : Lot 1 : Terrassements, Réseaux Humides et CG des réseaux secs
Code CPV principal : 45112500
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros
Lieu d'exécution du lot : CHANTEMERLE
Description du lot : Lot 2 : Réseaux secs
Code CPV principal : 45310000
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros
Lieu d'exécution du lot : CHANTEMERLE
Description du lot : Lot 3 : Revêtements
Code CPV principal : 45261400
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros
Lieu d'exécution du lot : CHANTEMERLE
Description du lot : Lot 4 : Paysage, mobilier urbain et terrasses bois
Code CPV principal : 45112700
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros
Lieu d'exécution du lot : CHANTEMERLE

Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis : 13/01/2023

339617800

Avis d'appel à candidatures

HAUTES-ALPES
Département

Appel à candidature

Mise à disposition du bar-restaurant de la maison de l'air - Aéroport de Gap-Tallard

Le Département des Hautes-Alpes lance un appel à candidature pour mettre à disposition le bar-restaurant de la Maison de l'Air Aéroport de Gap-Tallard 05130 TALLARD.
Le cahier des charges, le cahier des clauses et conditions générales et le dossier à compléter sont téléchargeables sur le site du Département :
https://www.hautes-alpes.fr/appels-a-projets
Date limite de réception des offres :
le mercredi 15 février 2023 à 12 H 00.

337447800

VENTES AUX ENCHÈRES

Ventes judiciaires

BGLM
société d'avocats

SELARL BGLM Avocat Associés
Immeuble le Président
90 Boulevard Georges Pompidou
BP134 05006 GAP CEDEX
Tél : 0492510935
Maître François DESSIGNES,
Avocat (adjudicataire)
Maître Christophe GUY,
Avocat (surenchérisseur)

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
EN SUITE DE SURENCHÈRE
DU CHATEAU FORT MIEVIAL « FORT QUEYRAS »

JUGE DE L'EXECUTION - TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GAP
Palais de Justice - Place Saint Arnaud - 05000 GAP

Audience d'Adjudication du Jeudi 02 Mars 2023 à 14H00

POUR SUIVANT : LA SA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 395 033 520,00 euros, ayant son siège social sis 455 Promenade des Anglais 06200 NICE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE, sous le numéro 384 402 871, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié es qualités audit siège.

DÉSIGNATION : Sur la Commune de CHATEAU VILLE VIEILLE (Hautes-Alpes), lieux-dits « Saint Martin », « Château Queyras » et « Le Fort », un tènement immobilier cadastré SECTION A 61 et AB 233, 278, 279, 280 et 281 consistant en un tènement immobilier connu sous le nom de « Fort Queyras » comprenant 16 corps de bâtiments, pour une contenance de 03 ha 79a 59ca. Château fort médiéval du XIII^e siècle, remanié par Vauban, situé dans le département des Hautes-Alpes (05), sur la commune de Château-Ville-Vieille, au cœur du Parc national des Ecrins, construit en haut d'un piton rocheux (un verrou glaciaire) barrant la vallée du Guil, aux confins des Hautes-Alpes et de l'Italie, à 50 km de Briançon et à 80 km de Gap.

MISE A PRIX : 892 100,00 €
(HUIT CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE CENT EUROS)

VISITE : La visite des lieux sera effectuée le :
10 FEVRIER 2023 de 14H00 à 17H00

Par la SELARL VIGUIER, Huissier de justice à EMBRUN (05200)
3 Rue Sénateur Bonniard (Tél : 04 92 43 07 74)
Les enchères sont fixées à la somme de 1 000 € (MILLE EUROS) et ne pourront être régues que par Ministère d'avocat au Barreau DES HAUTES ALPES.
Les frais de poursuite de vente et les frais postérieurs sont payables par l'adjudicataire en sus du prix. Toute personne désireuse d'enchérir devra remettre à l'Avocat qu'elle aura chargé pour porter les enchères, une CONSIGNATION OBLIGATOIRE par chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA ou remise d'une caution bancaire irrévocable d'un montant de 89.210,00 € et justifier de son identité.
Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le cahier des conditions de la vente vous pouvez vous adresser au :
- Greffe Juge de L'Exécution - Tribunal Judiciaire - GAP, Place St Arnaud
- M^e Fabien BOMPARD, SCP ALPAVOCAT, avocat du poursuivant, 6 rue Cadet de Charance à GAP - 04 92 52 34 84

339198800



Publiez vos marchés publics

• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,78 € HT/mm colonne pour 2020.

CONTACTS
HAUTES ALPES

04 50 51 97 47 / LDL.legales05@ledauphine.com

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE
MOLINES-EN-QUEYRASAvis d'enquête publique
Révision alléguée n° 1
du Plan Local d'Urbanisme
de la commune de Molines-en-Queyras

ARTICLE 1

Par arrêté n° 02/2023 du 05 janvier 2022, Madame le Maire de Molines-en-Queyras a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision alléguée n° 1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Molines-en-Queyras. Le projet de révision alléguée n° 1 du PLU a pour objectif de permettre la réalisation d'hébergements touristiques sous forme d'habitats insolites sur le secteur du bois des amoureux et d'éventuelles erreurs matérielles pourront être corrigées.

ARTICLE 2

Madame Marion DOUARCHE a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal administratif de Marseille par décision du n° 24/11/2022 en date du E2200094/13.

ARTICLE 3

Il sera procédé le **lundi 23 janvier 2022 09h00 au vendredi 24 février 2023 17h00** à une enquête publique portant sur la révision alléguée n°1 du plan local d'urbanisme de Molines-en-Queyras, pour une durée de 33 jours consécutives, sous la responsabilité de Mme le Maire de Molines-en-Queyras, à qui toutes les informations sur le dossier pourront être demandées.

ARTICLE 4

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique :

- Pour la version papier :

En mairie de Molines-en-Queyras sise au Village - 05350 Molines-en-Queyras du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf jours fériés, jours de fermetures exceptionnels) ainsi que sur les horaires des permanences (voir article 6).

- Pour la version numérique :

Sur le site internet de la commune de Molines-en-Queyras à l'adresse suivante : <https://molinesequyras.fr/fr/>

Sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie de Molines-en-Queyras sise au Village - 05350 Molines-en-Queyras du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf jours fériés, jours de fermetures exceptionnelles).

ARTICLE 5

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contrepropositions du lundi 23 janvier 2022 09h00 au vendredi 24 février 2023 17h00 inclus :
- Sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Molines-en-Queyras sise au Village - 05350 Molines-en-Queyras du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf jours fériés, jours de fermetures exceptionnelles) ainsi que sur les horaires des permanences (voir article 6) ;
- En les envoyant par courriel à l'adresse sécurisée suivante en indiquant dans l'objet « enquête publique de la révision alléguée n° 1 du PLU de Molines-en-Queyras » mairie@molinesequyras.fr, où elles seront annexées aux registres d'enquête ;
- En les adressant par correspondance au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à l'adresse suivante : Madame Marion DOUARCHE - commissaire enquêteur mairie de Molines-en-Queyras sise au Village - 05350 Molines-en-Queyras. Elles seront également annexées aux registres d'enquête.

ARTICLE 6

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, en mairie de Molines-en-Queyras et, pendant la durée de l'enquête publique, afin de recevoir les observations écrites ou orales du public, aux lieux, dates et heures suivantes :
- **Le lundi 23 janvier 2023 de 14h00 à 17h00 ;**
- **Le vendredi 10 février 2023 de 14h00 à 17h00 ;**
- **Le vendredi 24 février 2023 de 14h00 à 17h00.**

ARTICLE 7

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Molines-en-Queyras, et seront publiés sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : « <https://molinesequyras.fr/fr/> » pendant un minimum un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions sera adressée par Madame le Maire de Molines-en-Queyras à Monsieur Le Préfet du Département et à Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Marseille.

ARTICLE 8

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire enquêteur procédera à la clôture de l'enquête et rencontrera sous huit jours Madame le Maire de Molines-en-Queyras ou son représentant et lui communiquera ses observations consignées dans un procès-verbal de synthèse. Madame le Maire de Molines-en-Queyras communauté disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique pour établir et transmettre à Madame le Maire de Molines-en-Queyras son rapport et ses conclusions motivées ainsi que l'exemplaire du dossier de l'enquête déposé en mairie de Molines-en-Queyras, accompagné des registres et des pièces annexées.

ARTICLE 9

Au terme de l'enquête et des conclusions émises par le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal de Molines-en-Queyras se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision alléguée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme - éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Le plan local d'urbanisme sera ensuite transmis à l'autorité compétente de l'Etat.

ARTICLE 10

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique fixant les modalités de l'enquête est affiché pendant un mois au siège de la Mairie de Molines-en-Queyras.

A Molines-en-Queyras, le 05 janvier 2023
Valérie GARCIN EYMEOD
Maire de Molines-en-Queyras

339262400

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

COMMUNE DE SAINT-CHAFFREY

Avis d'appel public à la concurrence

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-Chaffrey
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21050133400010

Ville : Saint-Chaffrey

Code Postal : 05330

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur :
<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : BLANDINO

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir règlement de consultation